

# BIODÉCHETS : PETITS GESTES, GRANDS EFFETS

Restes de repas, épluchures, pain rassis...  
Les solutions de collecte se généralisent sur le territoire du SIRTOM et font évoluer nos gestes de tri.  
Comment ça marche, où déposer vos biodéchets, quels effets sur votre facture et sur l'environnement ?  
Ce numéro vous donne toutes les clés.

PAGES 02 & 03



© SIRTOM BRIVE

## 3 QUESTIONS à YVES LAPORTE

Président du SIRTOM  
de la région de Brive



### Pourquoi le SIRTOM de Brive généralise-t-il le tri des biodéchets ?

Les restes de repas représentent entre 25 et 30 % du volume d'une poubelle grise. Les envoyer à l'incinérateur revient à brûler de l'eau. Ça n'a pas de sens. Triés et collectés séparément, ils sont transformés en engrais naturel et en biogaz. C'est à la fois écologique, économique et une obligation légale. Ce tri réduit les coûts de traitement pour la collectivité et limite le gaspillage :

jeter de la nourriture, c'est aussi jeter son argent. Aujourd'hui, tout le territoire du SIRTOM est couvert, avec de la collecte en porte-à-porte dans les grandes communes, des points d'apport volontaire ailleurs et le compostage individuel.

### Vous investissez aussi dans des camions électriques et au biocarburant. Pourquoi ?

L'objectif est de décarboner notre flotte, jusque-là surtout au gasoil. Deux camions 100 % électriques, qui n'émettent plus de CO<sub>2</sub>, et trois véhicules roulant au B100, un biocarburant à base de colza, sont déjà en service. Notre stratégie repose sur un mix électricité/biocarburant, en restant attentifs aux solutions futures comme l'hydrogène. À terme, nous voulons que tous nos camions de

collecte soient plus propres et plus silencieux.

### Il est aussi question de réorganiser les tournées de collecte ?

En 2025, nous avons observé une baisse historique des tonnages : 1 500 tonnes de moins sur onze mois, soit plus de 300 camions. Cela vient des gestes de tri et d'une consommation en baisse. Certaines tournées ne remplissent plus que la moitié des camions par rapport à il y a trois ou quatre ans. Il faut donc repenser l'organisation pour que, quand un camion circule, il le fasse avec une charge optimisée. Une étude a été menée et les changements seront déployés au deuxième semestre. Toutes les informations pratiques seront facilement accessibles via l'application du SIRTOM. •



© SIRTOM BRIVE

UN RÉSEAU DE COLONNES DÉSORMAIS GÉNÉRALISÉ, PENSÉ POUR FACILITER LE GESTE DE TRI DES BIODÉCHETS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

tri des biodéchets

# RESTES DE REPAS : LES COLONNES SE DÉPLOIENT !

**Le territoire du SIRTOM de la région de Brive est désormais entièrement couvert par des colonnes dédiées aux restes de repas. Une étape clé dans la généralisation du tri des biodéchets, devenue obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 avec la loi AGEC.**



© SIRTOM BRIVE



L'objectif est simple : faire sortir les déchets alimentaires de la poubelle grise pour les orienter vers des filières de valorisation plutôt que vers l'incinération.

Concrètement, chaque foyer peut demander gratuitement un badge, un bio-seau ajouré de 10 litres et des sacs biodégradables en papier kraft ou amidon de maïs. Le même badge sert à ouvrir la trappe des colonnes d'ordures ménagères et celles des restes de repas, à toute heure de la journée. L'application SIRTOM Infos permet, en se géolocalisant, de trouver en quelques se-

condes la colonne la plus proche ainsi que les autres points d'apport volontaire (verre, tri, OM).

**Autre incitation de taille :** depuis janvier 2025, le SIRTOM applique une réduction de 20 % sur le prix au litre pour chaque dépôt d'ordures ménagères dans les colonnes enterrées, semi-enterrées ou aériennes, par rapport à la collecte en bac individuel. Un vrai plus pour les usagers qui se déplacent jusqu'aux colonnes, tout en optimisant les tournées de collecte et en maîtrisant les coûts du service public. •

## 60 %

**Les biodéchets sont composés en moyenne de 60% d'eau.**

**Les collecter avec les ordures ménagères pour les envoyer à l'incinération revient à « brûler de l'eau », ce qui est clairement un non-sens.**



OUI

### DANS LA COLONNE DE TRI ?

**LES COLONNES À BIODÉCHETS SONT RÉSERVÉES AUX RESTES DE REPAS ET DÉCHETS ALIMENTAIRES :** épluchures, fruits et légumes abîmés, croûtes de fromage, pain rassis, marc de café, sachets de thé, restes de plats cuisinés, coquilles d'œufs, petits os.



NON

### PLUSIEURS DÉCHETS N'Y ONT PAS LEUR PLACE :

liquides (huile, lait, soupes), verre, métal, plastiques, sacs plastiques classiques, couches, litières, textiles ou emballages même souillés. Tous ces indésirables perturbent la valorisation et finissent par renchérir le coût de traitement.





© SIRTOM BRIVE

## LE PARCOURS D'UN BIODÉCHET BIEN TRIÉ

UNE FOIS DÉPOSÉS DANS LA COLONNE, LES SACS KRAFT DE RESTES DE REPAS SONT COLLECTÉS SÉPARÉMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

Ils sont acheminés vers une filière de valorisation organique, où ils sont transformés en compost ou en matière organique utilisée pour enrichir les sols.

À la clé : retour au sol de la matière, amélioration de la fertilité des terres, réduction de l'usage d'engrais de synthèse et diminution des tonnages dirigés vers l'incinération. En triant bien, chaque habitant contribue à cette économie circulaire très concrète.

# 53 kg par an

Sur le territoire du SIRTOM, on estime qu'un tiers de la poubelle grise est constitué de déchets alimentaires, soit environ **53 kg par habitant et par an**.

Autant de matière organique qui pourrait, une fois triée, être valorisée localement au lieu de partir en fumée.

### LE QUIZ

## ÊTES-VOUS au point ?

#### 01. COMMENT OBTENIR MON BADGE GRATUIT POUR UTILISER LES COLONNES ?

**Le badge est délivré gratuitement par le SIRTOM :**

sur demande via le formulaire dédié en ligne, en mairie ou aux locaux de la Marquisie à Brive.

#### 02. QUE FAIRE SI LA COLONNE EST PLEINE OU BLOQUÉE ?

**Ne pas laisser de sacs au pied de la borne.**

Il faut signaler le problème au SIRTOM (téléphone, formulaire de contact, appli) en indiquant le lieu ; une intervention est alors programmée par les services techniques.

#### 03. ET SI JE N'AI PAS DE COLONNE PROCHE DE CHEZ MOI ?

**Il existe des solutions alternatives :** compostage individuel dans un composteur fourni à tarif préférentiel par le SIRTOM ou compostage partagé en pied d'immeuble ou en centre-bourg, avec accompagnement des référents bénévoles.

#### 04. PUIS-JE UTILISER D'AUTRES SACS QUE CEUX FOURNIS ?

**Non**, seuls les sacs kraft ou en amidon de maïs fournis ou équivalents compostables sont acceptés. Les sacs plastiques classiques, même "biosourcés", perturbent la filière et sont interdits.



© ADOBESTOCK

### FAIRE SON COMPOST SOI-MÊME

POUR LES HABITANTS QUI DISPOSENT D'UN COIN DE JARDIN OU D'UN ESPACE PARTAGÉ, LE SIRTOM PROPOSE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DES PACKS COMPOST PRÊTS À L'EMPLOI.

Le pack individuel comprend un composteur (400, 600 ou 800 litres), un bio-seau, un mélangeur et un guide pratique. La participation financière est modeste : 20 € pour 400 L, 30 € pour 600 L et 40 € pour 800 L (règlement au Trésor public).

Les composteurs peuvent être retirés directement au SIRTOM à Brive ou commandés via le formulaire en ligne et retiré dans sa commune (sauf Brive), certaines mairies organisant des permanences dédiées.

Pour ceux qui n'ont pas de jardin, le SIRTOM développe des sites de compostage partagé (centre-bourg, pied d'immeuble) avec un pack spécifique comprenant composteur, bio-seau, guide, panneau « point compost » et un accompagnement annuel des référents.



# APPLI SIRTOM INFOS : LES NOTIFICATIONS, ÇA CHANGE TOUT !



## TOUTES LES INFOS EN TEMPS RÉEL

**Profitez pleinement de tous les services offerts par la nouvelle appli SIRTOM Infos !**

Activez les notifications et gardez le SIRTOM dans votre poche : rappels de collecte, alertes en cas de report, de neige, de grève ou de fermeture de déchèterie vous parviennent en temps réel, sans chercher l'info. À l'installation de l'application, les notifications ne sont pas activées automatiquement : pour bien les recevoir, pensez à les paramétrer selon vos besoins.



## FOCUS

### SIRTOM INFOS, COMMENT ÇA MARCHE ?

#### 01. Je télécharge l'appli

Sur mon smartphone, je recherche SIRTOM Infos dans l'App Store ou Google Play et je l'installe.

#### 02. Je renseigne mon adresse

À l'ouverture, j'indique ma commune et mon adresse. L'appli me propose automatiquement le calendrier de collecte correspondant et les points de tri les plus proches.

#### 03. J'autorise les notifications

Quand le téléphone me le demande, je clique sur « Autoriser ». Dans l'appli, j'active les rappels pour la sortie des bacs et les alertes en cas de changement exceptionnel.

**En moins de trois minutes, mes collectes sont programmées et je reçois les bonnes informations au bon moment, sans avoir à y penser.**

Disponible sur smartphone, l'appli est également consultable via le site internet du SIRTOM pour ceux qui préfèrent l'ordinateur.



**Le SIRTOM de la région de Brive vient de doter ses usagers d'un nouvel outil : SIRTOM Infos, une application mobile qui centralise toutes les informations utiles sur les déchets, directement dans la poche des habitants.**

**Disponible gratuitement sur iOS et Android, elle propose un calendrier de collecte personnalisé selon l'adresse, une carte interactive des colonnes de tri et des déchèteries, ainsi que des consignes pratiques.**

### UN GUICHET UNIQUE

SIRTOM Infos rassemble en un seul endroit l'essentiel des services liés aux déchets. Elle permet notamment :

- de consulter un calendrier de collecte personnalisé, mis à jour en cas de jours fériés ou de modification exceptionnelle ;
- de recevoir des rappels de sortie de bacs sous forme de notifications ;
- de visualiser sur une carte interactive les colonnes de tri, les points biodéchets, les composteurs partagés et les déchèteries les plus proches ;
- d'accéder aux consignes de tri et aux actualités du SIRTOM en temps réel. •

### DES COMMUNES MONTRENT L'EXEMPLE

Plusieurs communes relaient activement l'application SIRTOM Infos, facilitant le lien entre le syndicat et les usagers. À Saint-Rabier (600 habitants), le conseiller municipal Gilles Lafleur a rapidement saisi l'intérêt de l'outil pour répondre à de nombreuses questions très souvent posées. Après avoir mis en ligne un QR Code et un lien en page d'accueil du site de la mairie, le succès a été aussitôt au rendez-vous : « Je crois qu'il y a eu plus de 500 téléchargements. J'ai été surpris qu'il y en ait autant, venant de partout. »

D'autres collectivités comme l'Agglo de Brive, Meyssac, Le Lardin-Saint-Lazare ou Curemonte valorisent elles aussi SIRTOM Infos sur leurs sites et réseaux sociaux, favorisant l'accès aux rappels de collecte, aux changements de tournées et aux informations pratiques tout en limitant les demandes répétitives en mairie.





CES NOUVEAUX VÉHICULES, PLUS SILENCIEUX ET SANS ÉMISSIONS DE GAZ D'ÉCHAPPEMENT, SYMBOLISENT LA TRANSITION ENGAGÉE PAR LE SYNDICAT VERS UNE COLLECTE PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

**une flotte modernisée**

# DES CAMIONS PLUS PROPRES ET PLUS SILENCIEUX

**Le SIRTOM de la région de Brive a engagé un virage important : verdir progressivement l'ensemble de ses véhicules de collecte et de service pour réduire les émissions et les nuisances en tournée.**

Sur le parc poids lourds, le syndicat dispose aujourd'hui de deux bennes à ordures ménagères 100% électriques et de trois camions fonctionnant au biocarburant B100, à base de colza, soit déjà 10% du parc classé en véhicules à faibles émissions (VFE).

Du côté des véhicules légers et utilitaires, 5 véhicules électriques sont désormais en service, ce qui représente un quart de ce parc.

Pour les habitants, les effets sont concrets : les bennes électriques réduisent le bruit lors des collectes, en particulier tôt le matin ou en centre-bourg, et n'émettent pas de gaz d'échappement, ce qui améliore la qualité de l'air.

Les camions au biocarburant, quant à eux, diminuent l'empreinte carbone par rapport

au gasoil classique, tout en conservant des performances adaptées à un territoire vaste et contrasté.

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS ET LES NUISANCES EN TOURNÉE

Le SIRTOM revendique sa stratégie : continuer à réduire la « poubelle noire » et à développer le tri, tout en décarbonant les moyens de collecte. Prochaines étapes : l'acquisition de deux bennes électriques supplémentaires et le recours privilégié au biocarburant pour les futures bennes.

À terme, les tournées les plus sensibles (zones denses, horaires matinaux, centres historiques) seront assurées en priorité par des véhicules propres, plus silencieux et moins émetteurs. •



# 1,126 M€

**Achat des véhicules, bornes de recharge et raccordement électrique.**

# LAURINE VOUS AIDE À MIEUX TRIER VOS DÉCHETS

**Au SIRTOM de Brive, Laurine, ambassadrice du tri, va à la rencontre des usagers pour leur expliquer les bons gestes, clarifier la facturation et accompagner, pas à pas, l'évolution des pratiques de tri.**

À 37 ans, Laurine Faure fait partie de l'équipe de quatre ambassadeurs du tri du SIRTOM de la région de Brive, aux côtés de Céline, Bertrand et Gaëtan.

Arrivée d'abord en CDD sur le projet « Territoires zéro déchet, zéro gaspillage », elle a été embauchée en 2019 sur ce poste de terrain qu'elle juge à la fois utile et concret.

## AGIR SUR LE TERRAIN

Laurine sillonne le territoire pour expliquer les consignes, accompagner les changements de pratiques et répondre aux questions sur le tri et la facturation. Elle traite aussi les « levées orphelines » afin de garantir une facturation juste pour chaque foyer, et intervient lorsque certains bacs ne peuvent pas être collectés.

« Quand les équipes de collecte nous signalent un bac mal trié, on va chez les gens pour leur expliquer pourquoi il n'a pas été collecté », explique-t-elle, en distinguant les simples incompréhensions – comme l'essuie-tout ou les mouchoirs déposés avec les papiers – des habitudes à faire évoluer. Avec une priorité : la pédagogie et le dialogue.

Le métier réserve parfois de belles rencontres, notamment avec les personnes âgées pour qui sa visite devient un moment d'échange. « Parfois, on fait un peu le boulot de La Poste », sourit Laurine, en se souvenant d'une habitante qui lui a sorti ses albums de photos de famille et avec qui la discussion aurait pu se prolonger longtemps !



**LAURINE FAURE,**  
AMBASSADRICE DU TRI AU SIRTOM DE BRIVE, EN TOURNÉE SUR LE TERRAIN POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET RÉPONDRE À LEURS QUESTIONS SUR LES BONS GESTES DE TRI.

© SIRTOM BRIVE

**« Les comportements progressent, même si cela prend du temps. »**

## DES JEUNES TRÈS RÉCEPTIFS

Laurine constate que « les comportements progressent, même si cela prend du temps ». La collecte des déchets alimentaires a suscité des questions, certains habitants estimant devoir « faire leur part » en triant sans toujours percevoir « l'ensemble du travail réalisé en coulisse, de la collecte au traitement », souligne-t-elle.

Pour autant, elle note que « beaucoup de gens trient de mieux en mieux » et que les jeunes générations se montrent très sensibles au sujet, notamment grâce aux animations de Vincent, l'animateur du SIRTOM, qui font des enfants de véritables relais auprès de leurs parents. •

## TARIFICATION INCITATIVE

LE FONCTIONNEMENT DE LA TARIFICATION INCITATIVE EST L'UNE DES QUESTIONS LES PLUS SOUVENT POSÉES AUX AMBASSADEURS DU TRI.

Laurine rappelle que « la facture comprend une part fixe, liée à la valeur locative du logement, et une part variable dépendant du volume du conteneur et du nombre de levées : plus le bac est présenté souvent, plus la part incitative augmente ».